

## **Avis de la Fondation de l'entrepreneurship**

**Projet de loi n° 36 - Banque de  
développement économique du Québec**

16 mai 2013

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	2
À PROPOS DE LA FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP .....	2
ÉTAT DE L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC .....	3
1. NOS INTENTIONS D'ENTREPRENDRE SONT LIMITÉES .....	3
2. SOURCES DE FINANCEMENT : LES QUÉBÉCOIS ET LA TOLÉRANCE AU RISQUE .....	3
3. LA DURÉE DE VIE DES ENTREPRISES EST COURTE .....	4
4. LE DÉFI DE LA RELÈVE EST MAJEUR .....	4
5. LE BESOIN D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE FORTE ET SOUTENUE .....	4
ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LE GOUVERNEMENT .....	5
CONSIDÉRATION GLOBALE : LA CHAÎNE ENTREPRENEURIALE .....	5
CONSIDÉRATIONS SPÉCIFIQUES .....	6
CONCLUSION .....	7

## INTRODUCTION

Ce document expose l'avis de la Fondation de l'entrepreneurship (FDE) sur le projet de loi n° 36, Loi sur la Banque de développement économique du Québec (BDEQ), présenté lors des consultations particulières et auditions publiques à ce sujet. La FDE souhaite remercier le ministère des Finances et de l'Économie de l'opportunité qui lui est offerte de joindre sa voix aux diverses organisations consultées et ainsi fournir son avis sur un projet de loi qui peut s'avérer critique pour le futur entrepreneurial, et donc économique, du Québec.

## À PROPOS DE LA FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP

Fondée en 1980, la Fondation de l'entrepreneurship a eu pour mission, dès ses débuts, de stimuler l'entrepreneuriat québécois en agissant comme conseillère et partenaire auprès du gouvernement québécois de l'époque. La présence des dirigeants fondateurs de la Fondation, messieurs Paul-Arthur Fortin (Office de planification et du développement du Québec) et Jacques Plourde (directeur général des services aux entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce) témoigne bien de ce lien privilégié entre la Fondation et le gouvernement. De concert avec un réseau sans cesse élargi de partenaires terrain (tels les Centres locaux de développement, les Chambres de commerce, etc.), et de partenaires d'affaires d'envergure (tels Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Mouvement des caisses Desjardins), la Fondation a ainsi jeté les bases même d'un développement structuré et concerté de l'entrepreneuriat québécois.

À l'origine de l'introduction de l'entrepreneuriat comme option de carrière au sein de divers cursus scolaires et de programmes et projets fondamentaux tels les SOLIDE (1986), PAIE (1989), Place aux jeunes (1989), la collection de livres *Entreprendre* (1992), le Concours québécois en entrepreneuriat (1993), le Réseau M – mentorat pour entrepreneurs (2000), le Centre de vigie et de recherche sur la culture entrepreneuriale (2007), l'Indice entrepreneurial québécois (2009), l'École d'entrepreneurship de Beauce (2011), Prêt à entreprendre (2012), MoovJee (2013), la Fondation a toujours placé l'entrepreneur d'aujourd'hui et de demain au cœur de sa mission et de ses actions.

La Fondation compte maintenant en 2013 sur un conseil d'administration d'envergure, avec à sa barre M. Pierre Karl Péladeau, appuyé notamment des hauts dirigeants des plus grandes institutions financières du Québec (la Banque Nationale, la Caisse de dépôt et placement du Québec, Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ). Ainsi « armée » pour soutenir les entrepreneurs dans leurs défis d'internationalisation, de relève entrepreneuriale, de croissance et de développement durable, la Fondation se révèle plus que jamais incontournable dans la poursuite du développement entrepreneurial du Québec et de sa prospérité.

# ÉTAT DE L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC

Voici quelques-uns des enjeux importants sur l'entrepreneuriat au Québec qui, selon la FDE, devraient être considérés dans une réflexion intégrant la volonté de renforcer et d'accroître l'entrepreneuriat au Québec :

## 1. Nos intentions d'entreprendre sont limitées

### *Le Québec a plus que jamais besoin de modèles!!!*

Les intentions de se lancer en affaires (14,8 %)<sup>1</sup> dénotent un potentiel pour la création d'entreprises dans les années à venir au Québec :

- Le pourcentage chez les jeunes est encourageant : près du double (25,0 % chez les 18 à 34 ans) de celui de la population totale (14,8 % chez les 18 ans et plus);
- Le taux d'intention global demeure toutefois inférieur à celui du reste du Canada (RDC) (21,2 %);
- Les démarches en vue de démarrer une entreprise (6,3 %), indiquent que les intentions ne se répercutent malheureusement pas suffisamment en actions concrètes.

D'autre part, les résultats indiquent des signaux évidents d'une maturité professionnelle chez les propriétaires d'entreprise au Québec, ce qui mérite d'être utilisé à bon escient. Ils sont nombreux à avoir plus de 10 ans d'expérience, donc bien positionnés pour épauler la relève. Les mécanismes pour identifier cette expérience et la réinjecter dans notre écosystème deviennent primordiaux et peuvent s'avérer décisifs quant au passage des jeunes des intentions vers le démarrage concret de leur projet d'entreprise et au succès de nos nouveaux entrepreneurs. Le mentorat pour entrepreneurs en est la preuve.

Il ne faut pas baisser les bras devant les efforts d'attirer de nouveaux individus vers l'entrepreneuriat et de permettre aux entrepreneurs actifs de se développer. Il va de soi que de stimuler la culture entrepreneuriale sera toujours un enjeu fondamental pour le Québec. Les efforts déployés depuis de nombreuses années en ce sens sont autant de pierres qui s'ajoutent à la pyramide entrepreneuriale québécoise.

## 2. Sources de financement : les Québécois et la tolérance au risque

Questionnés dans l'Indice 2013 sur les sources de financement qu'ils privilégieraient, les individus en démarche de création au Québec comptent nettement plus sur les programmes gouvernementaux afin de les appuyer que leurs semblables dans le reste du Canada (Québec : 27,8 % vs RDC : 8,0 %). Lorsque questionnés sur l'utilisation de leurs économies personnelles afin de mener leur projet à bien, encore une fois les démarcheurs québécois s'illustrent par leur peur du risque, indiquant qu'ils seraient 27,6 % à y avoir recours (vs 45,4 % dans le RDC). Il s'agit là d'une tolérance au risque qui semble aller à l'encontre d'une véritable fibre entrepreneuriale...

---

<sup>1</sup> Données issues de *l'Indice entrepreneurial québécois 2013 - Les entrepreneurs québécois font-ils preuve d'audace?* de la Fondation de l'entrepreneurship, en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, avril 2013

### 3. La durée de vie des entreprises est courte

Au Québec et au Canada, un peu moins des deux tiers des entreprises sont encore en activité deux ans après leur création, et près du tiers seulement atteint la cinquième année. Ces résultats<sup>2</sup> sont inférieurs à la moyenne constatée au sein des pays de l'OCDE, où la moitié des entreprises passent le cap de la cinquième année. Dans un environnement où l'accompagnement technique et les programmes financiers sont disponibles, c'est l'accompagnement entrepreneurial qui prend ici toute son importance afin d'aider les entrepreneurs à franchir ce cap critique des cinq années d'existence et ainsi atteindre des stades de croissance supérieurs.

### 4. Le défi de la relève est majeur

L'âge moyen de la cohorte actuelle d'entrepreneurs québécois augmente depuis une vingtaine d'années. Or, les analyses révèlent que, trop souvent, les dirigeants ne planifient que tardivement la relève ou le transfert de leur entreprise, ce qui a un effet négatif sur le succès de la transmission.

Les prévisions<sup>3</sup> révèlent que 30,0 % des propriétaires d'entreprises au Québec prendront leur retraite d'ici 2018, soit près de deux fois plus que le taux d'entrée de nouveaux entrepreneurs (16,5 %). Le déficit de renouvellement anticipé est donc important.

### 5. Le besoin d'une culture entrepreneuriale forte et soutenue

Il est important de parler d'entrepreneuriat, mais encore faut-il en parler positivement. Lorsqu'il est question de sensibilisation, il est connu que la famille ainsi que le milieu scolaire, la communauté d'affaires, etc., sont des influences très importantes pour un individu, et ce, très tôt dans sa vie.

Actuellement, 55,4 % des individus au Québec n'ont subi aucune influence, ni positive, ni négative concernant l'entrepreneuriat dans leur vie! La fibre entrepreneuriale des Québécoises et des Québécois, de tous âges, origines et secteurs, se développe en favorisant la sensibilisation et la promotion de valeurs liées notamment à l'effort, à la créativité, à la tolérance au risque, au leadership ainsi qu'à la responsabilité. Ces actions doivent s'adresser à toutes les clientèles selon différentes étapes de la chaîne entrepreneuriale, et ce, de façon continue.

Les constats de l'Indice 2013 de la FDE révélaient heureusement une évolution positive de la perception globale de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs. À titre d'exemple, à l'affirmation « L'enrichissement de façon juste et équitable comme entrepreneur est possible », la population québécoise est d'accord à 90,3 % (vs 80,5 % dans le RDC). Avoir confiance envers les entrepreneurs mais pas envers soi pour en devenir un : tel est cependant le paradoxe que vit encore la population québécoise puisque ce n'est que 36,1 % des individus québécois qui se croient compétents et capables de se lancer en affaires (vs 43,2 % dans le RDC).

---

<sup>2</sup> OCDE

<sup>3</sup> *Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec : un regard sur 2013 et 2018* – MDEIE (2010)

## ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Quatre enjeux ont été identifiés par le gouvernement afin de justifier la création de la BDEQ.

- 1- Un besoin de financement dans une multitude de secteurs d'activités économiques;
- 2- Le renforcement de l'entrepreneuriat qui présente des statistiques peu enviables au cours des dernières années;
- 3- Le besoin d'agir localement afin d'améliorer la concertation des acteurs et d'établir les stratégies de développement économique sur une base régionale;
- 4- L'allégement de la charge administrative pour les entrepreneurs.

La FDE partage la vision gouvernementale pour l'ensemble de ces enjeux (particulièrement le 2<sup>e</sup> enjeu, au cœur de la mission de la FDE, mais qui ne trouve pas écho dans le projet de loi quant aux solutions possibles). Elle cible également une série d'enjeux plus spécifiques à l'entrepreneuriat qui ne font pas partie des prémisses retenues par le gouvernement pour sa réflexion sur la mise en place du projet de la BDEQ. Ceci soulève pour la FDE certaines préoccupations sur la perception de l'approche entrepreneuriale du gouvernement dans sa perspective de développement économique. La FDE est reconnaissante de l'opportunité qui lui est offerte afin de soumettre sa réflexion qui, elle l'espère, permettra de bonifier le projet de loi de la BDEQ.

## CONSIDÉRATION GLOBALE : LA CHAÎNE ENTREPRENEURIALE

Les enjeux mentionnés ci-dessus touchent certains aspects de la chaîne entrepreneuriale, cependant, le renforcement de l'entrepreneuriat doit absolument passer par des actions concertées et en continu sur l'ensemble de la chaîne entrepreneuriale.

**Culture → Intention → Création → Croissance → Survie/transfert**

La BDEQ offrira ainsi des services d'accompagnement technique et financier ainsi que du soutien aux entreprises pour le développement de leurs démarches auprès du gouvernement. Ces interventions auront certainement un impact sur certaines parties de la chaîne entrepreneuriale, plus spécifiquement sur les étapes liées à la création et à la croissance. Les quelques enjeux de l'entrepreneuriat québécois soulevés précédemment par la FDE démontrent cependant que le renforcement de l'entrepreneuriat doit se faire selon une approche intégrée sur l'ensemble de la chaîne pour avoir un impact concret et optimum sur la création de richesse. Comment s'assurer qu'il n'y ait pas de maillon faible ou manquant dans cette vaste chaîne? En veillant à la cohésion des actions dans une perspective globale et non pas unitaire. C'est à cette vision que la FDE s'est toujours ralliée.

## CONSIDÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Le projet de loi ne précise que très peu la vision globale du gouvernement sur chaque étape de la chaîne entrepreneuriale et de ses différents acteurs. Il soulève un questionnement qui au sens de la FDE mérite d'être précisé; particulièrement dans le cadre d'une démarche où l'objectif présenté est de soutenir le développement économique du Québec dans toutes ses régions par le biais d'un renforcement de l'entrepreneuriat et d'une restructuration des services gouvernementaux. La FDE souhaite ainsi soulever les questions suivantes :

- a. Qu'arrivera-t-il aux programmes nationaux d'accompagnement et de soutien aux acteurs sociauxéconomiques qui s'adressent à des clientèles spécifiques en entrepreneuriat telles que les jeunes, les femmes entrepreneures, les nouveaux entrepreneurs, les cédants et les repreneurs, etc.?
- b. Quelle sera la place des acteurs (et de leurs programmes actuellement soutenus par le gouvernement) qui assurent un certain continuum dans l'offre de service entrepreneuriale au Québec et qui ciblent des actions sur les différents niveaux de la chaîne entrepreneuriale telles que la sensibilisation, la valorisation et l'éducation à l'entrepreneuriat, l'accompagnement pour le savoir-être et le savoir-faire entrepreneurial etc.?
- c. Quel sera l'impact de la BDEQ sur l'écosystème entrepreneurial, un réseau de soutien bien établi dans toutes les régions du Québec, constitué d'une trentaine d'organisations nationales et de quelque 1 000 cellules ou organismes agissant directement sur le terrain?
- d. Nous l'avons vu, les aspirants entrepreneurs québécois sont plus nombreux à tendre la main au gouvernement pour financer leur projet entrepreneurial que ceux du reste du Canada (Québec : 27,8 %, reste du Canada : 8,0 %) qui, eux, se tournent davantage vers leurs économies personnelles pour y parvenir. N'y a-t-il pas lieu de veiller à ce que le « réflexe » entrepreneurial, déjà fragile chez nos aspirants entrepreneurs, ne soit pas étouffé davantage par une prise en charge élargie de l'entrepreneuriat par l'État?
- e. Le regroupement des activités en « guichet unique » fournira un accès simplifié, mais attention au goulot d'étranglement. L'entrepreneur aura-t-il une seule chance de faire bonne impression ?
- f. Le développement concerté de l'entrepreneuriat s'amorce enfin, notamment grâce à des initiatives nationales misant sur la synergie du milieu des affaires avec les différents acteurs publics et socioéconomiques du Québec (tant aux niveaux national, régional que local). Comment la création de la BDEQ va-t-elle renforcer cette responsabilisation des intervenants et *leaders* tout en simplifiant l'accès à l'aide auprès des entrepreneurs?

## CONCLUSION

La FDE tient à réitérer le fait qu'elle partage dans l'ensemble la vision du gouvernement à l'égard des enjeux soulevés par le projet de loi n° 36 mais que ceux-ci ne doivent pas occulter le besoin d'une action concertée sur l'ensemble de la chaîne entrepreneuriale. Trop d'excellentes initiatives ont vu le jour ces dernières années pour qu'elles se voient privées d'un réel continuum de la chaîne entrepreneuriale. Trop d'entrepreneurs manquent encore à l'appel pour que nous les voyions passer à travers les maillons manquants de cette chaîne.

Le ministère des Finances et de l'Économie peut donc compter sur la coopération de la FDE qui poursuivra ses actions sur l'ensemble de la chaîne, en cohésion avec tous les acteurs qui y œuvrent, à une étape où à une autre.

[www.entrepreneurship.qc.ca](http://www.entrepreneurship.qc.ca) |

[info@entrepreneurship.qc.ca](mailto:info@entrepreneurship.qc.ca)

### **Siège social - Québec**

55, rue Marie-de-l'Incarnation, bureau 201  
Québec (Québec) G1N 3E9

T | 418.646.1994  
Télécopieur | 418.646.2246  
Sans frais | 1.800.661.2160

### **Bureau de Montréal**

612, rue Saint-Jacques, 2<sup>e</sup> étage Nord, bureau 290  
Montréal (Québec) H3C 4M8

T | 514.873.3262  
Télécopieur | 514.864.3462

Merci à nos grands bâtisseurs



**QUÉBECOR**